

Le 24 mars 2022, à 18 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL), légalement convoqué, s'est rassemblé à la Salle du Conseil de la commune de la Membrolle-sur-Choisille, en séance ordinaire, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Président.

DATE DE LA CONVOCAION
18 mars 2022

DATE D'AFFICHAGE
18 mars 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 33

Présents : 13

Présents :

M. Sébastien MARAIS, M. Bertrand RITOURET, M. Emmanuel DUMENIL, Mme Joëlle DANEL, M. Jacques LEMAIRE, M. Michel HIRTZ, M. Ludovic BOURDIN, M. Philippe CLEMOT, Mme Caroline BOILLE, M. Didier THÉMÉ, Mme Nathalie GUENAULT, Mme Karine BARTHELEMY, M. Arnaud TURMINEL.

Pouvoir(s) :

M. Bruno FENET a donné pouvoir à M. Emmanuel DUMENIL.
M. Cédric DE OLIVEIRA a donné pouvoir à M. Emmanuel DUMENIL.
M. Gérard DAVIET a donné pouvoir à M. Sébastien MARAIS.
Mme Isabelle MELO a donné pouvoir à M. Sébastien MARAIS.

Absents excusés :

M. Antoine TRYSTRAM, Mme Hédia GHANAY, Mme Régine HINET, M. Christophe LOYAU-TULASNE, Mme Céline DELAGARDE, M. Régis SALIC, Mme Mélanie FORTIER, M. Michel GILLOT, Mme Armelle AUDIN, Mme Betsabée HAAS, M. Grégory PODDA, Mme Sylvie POINTREAU, Mme Pascale DELAUNAY, M. Benoit BARANGER, Mme Axelle TREHIN, Madame Marie-Christine DE SAINT SALVY.

Secrétaire de séance : Mme Joëlle DANEL

DELA 037 151 008 / 2022 – 7.1
FINANCES : Affectation des résultats du Compte Administratif 2021

Le Comité Syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-10,
Vu le Compte Administratif 2021,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR :17....., CONTRE :0....., ABSTENTION :...0...

Décide

Article 1 : d'approuver l'affectation des résultats du Compte Administratif 2021 du Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL) comme suit :

PROPOSITION Affectation du résultat de fonctionnement 2020	
compte 002 Recettes de fonctionnement, résultat de fonctionnement reporté	+ 638 631,61 €
compte 001 Dépense d'investissement résultat d'investissement reporté	+ 13 593,38 €

Article 2 : d'autoriser le Président ou son représentant dûment habilité à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.



Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 24 mars 2022


Le Président,
Sébastien MARAIS

ANVAL
(Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire)
Siège social : Place de l'Europe
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE